

Catégorie :

Réflexion sur les aménagements scolaires pour les enfants avec une déficience intellectuelle.

Niveau d'enseignement :

Cycle 5-8 (maternel - début de primaire).

Porteur du projet :

Les Services d'Aide Précoce des Services de l'Apem-t21 (Liège-Verviers)

Malika Dupont, logopède.

Contact: m.dupont@servicesapem-t21.eu

Marie Viaene, ergothérapeute.

Contact: m.viaene@servicesapem-t21.eu

Titre de l'atelier :

Les aménagements scolaires pour les enfants avec une déficience intellectuelle. Pratiques pédagogiques et aménagements organisationnels.

Objectif poursuivi ou intérêt de l'outil :

Faciliter les apprentissages et la dynamique inclusive pour les enfants avec déficience intellectuelle.

Remarques éventuelles :

Le Service d'Aide Précoce est un service d'accompagnement pour les enfants de moins de 8 ans qui présentent une déficience intellectuelle, un retard de développement, avec une trisomie 21 ou un syndrome génétique assimilé.

Nous pouvons intervenir dans les différents milieux de vie de l'enfant.

Au niveau scolaire, notre rôle est de soutenir le projet scolaire des parents, quel qu'il soit.

Plus concrètement, nous pouvons participer à des réunions de concertations, des observations en classe, soutenir l'équipe pédagogique en partageant réflexions et outils, ...

Nous pouvons également proposer des sensibilisations à la différence dans l'école à l'attention des enseignants et des enfants.